

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>N°45</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Enseignant spécialisé au Centre Médico Psycho Pédagogique Départemental</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est situé au sein du CMPP départemental (0132736 D) qui est implanté dans les 6 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , et 12 <sup>e</sup> arrondissements de Marseille et composé de plusieurs équipes pluridisciplinaires.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le <b>CMPP Départemental</b> est un service du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Il a une mission de prévention et de soin dans le domaine de la santé mentale. Le CMPP propose des prises en charge individuelles ou en petits groupes.
	MISSIONS	Sous l'autorité fonctionnelle du chef de service et de la directrice pédagogique, l'enseignant spécialisé est le référent des questions pédagogiques au sein d'une des équipes pluridisciplinaires du CMPP. Il est membre à part entière de cette équipe et du CMPP (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs ...). Il participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation. Il collabore avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il assure l'interface entre les établissements scolaires et la structure de soins. Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe, dans un local adapté.
	COMPETENCES	Savoir travailler en équipe Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses. Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées. Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant. Savoir mettre en œuvre des modalités de travail qui ne correspondent pas forcément à celles de l'école ordinaire.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Qualification : Etre titulaire du CAPPEI (ex CAPA-SH option D)
	NOMINATION	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	REGIME HORAIRE	24H face aux élèves + 3 heures de coordination et de synthèse.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a> . Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	, IEN ASH Marseille 04.84.35.81.10 <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a>